

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CF1523

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 57

À l'alinéa 6, substituer à la référence :

« article 38 »,

la référence :

« article 110 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence relative à la loi informatique et liberté.